



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Risque d'insécurité alimentaire aggravé par le blocage du détroit d'Ormuz

Question écrite n° 16052

### Texte de la question

Mme Nadège Abomangoli interroge M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la réponse que la France entend apporter face au risque d'insécurité alimentaire aggravé par le blocage du détroit d'Ormuz. Depuis le début de la guerre d'agression déclenchée par les Etats-Unis et Israël contre la République islamique d'Iran, cette dernière a engagé une stratégie de pression économique par la fermeture du détroit d'Ormuz. Le 13 avril 2026, les Etats-Unis se sont ajoutés à cette obstruction en exerçant un blocus sur les ports iraniens, empêchant *de facto* la sortie de ressources iraniennes, notamment en engrais et en hydrocarbures. Or en temps normal, la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), estime que 33 % du commerce mondial des engrais transite par le détroit d'Ormuz. De même, entre 20 % et 25 % du pétrole mondial traverse également le détroit en temps de paix. Avec le blocage du détroit, la chute d'approvisionnement de ces ressources essentielles à l'agriculture a une incidence directe sur la capacité de production et les coûts alimentaires. En conséquence, le Programme alimentaire mondial alertait dès le 17 mars 2026 sur le risque de voir jusqu'à 45 millions de personnes supplémentaires basculer dans la faim aiguë, qui touche déjà 300 millions de personnes. Le 15 avril 2026, la Banque mondiale corroborait cette estimation en prévoyant une hausse de 20 % de l'insécurité alimentaire aiguë dans le monde en cas d'extension du conflit, concentrée dans les économies émergentes. En parallèle, la hausse des prix de l'énergie, des engrais et des denrées alimentaires augmente fortement les coûts de l'action humanitaire et menace la continuité de traitements vitaux, notamment contre la malnutrition infantile. Les ONG demandent donc une augmentation urgente des financements afin de compenser ces surcoûts et répondre à l'explosion des besoins. Dans ce contexte, elle souhaite connaître les mesures que le Gouvernement entend mettre en oeuvre pour soutenir, à court terme, les pays les plus touchés par l'insécurité alimentaire. Elle demande également les engagements que la France est prête à porter au sein des instances multilatérales, notamment du Comité de la sécurité alimentaire mondiale, afin de promouvoir une réponse durable conforme à ses engagements en matière de transition des systèmes alimentaires et de droit à l'alimentation, tout en garantissant des financements publics à la hauteur des besoins. Enfin, elle lui demande comment la France entend renforcer son aide publique au développement, en particulier dans les domaines humanitaire et alimentaire, en privilégiant des mécanismes favorisant l'autonomie des pays bénéficiaires plutôt que leur endettement et leur dépendance économique.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Nadège Abomangoli](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (10<sup>e</sup> circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 16052

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** [Europe et affaires étrangères](#)

**Ministère attributaire :** [Europe et affaires étrangères](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [16 juin 2026](#), page 5375